

LOGIQUES PAYSANNES, PRODUCTION COTONNIÈRE ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE : CAS DES PRODUCTEURS DE COTON DANS LES SOUS-PRÉFECTURES DES TIORONARADOUGOU ET GUIEMBÉ EN CÔTE D'IVOIRE

N'DA Kouassi Pékaoh Robert

Université Jean Lorougnon Guédé

Maitre-Assistant

pekaoh@yahoo.fr

(+225) 0707186032/0749007870

Coulibali Zana

Université Péléforo Gon Coulibaly

Ingénieur agronome, enseignant-chercheur

coulibalizana@gmail.com

(+225) 0103247643

Résumé :

La production de coton en Afrique, particulièrement en Côte d'Ivoire, fait l'objet de controverses en raison de sa rentabilité supposée très marginale pour les producteurs et ses effets néfastes sur l'environnement. Cet article se propose de comprendre les logiques qui sous-tendent la persistance de la pratique de coton, alors qu'il apparait comme une filière appauvrissante. La méthodologie mobilisée repose sur une revue documentaire et des entretiens semi-structurés conduits auprès de 24 producteurs de coton issus de six (6) localités des sous-préfectures de Tioroniaradougou et Guiembé situées dans le département de Korhogo au nord de la Côte d'Ivoire. Cette étude, principalement qualitative et ancrée dans le paradigme de la rationalité des acteurs, révèle que la persistance de la culture du coton découle de ses impacts structurants sur les cultures céréalières et tient aussi au cadre institutionnel de gestion qui maintient les producteurs dans un cycle de production continu.

Mots clés : *Coton, pauvreté, production agricole, rationalité des acteurs, Korhogo,*

Abstract:

Cotton production in Africa, particularly in Côte d'Ivoire, is the subject of controversy due to its supposedly marginal profitability for producers and its harmful effects on the environment. This article aims to understand the rationale behind the persistence of cotton production, despite its apparent impoverishment. The methodology employed is based on a literature review and semi-structured interviews with 24 cotton producers from six (6) localities in the sub-prefectures of Tioroniaradoukou and Guiembé, in the Korhogo department of northern Côte d'Ivoire. This mainly qualitative study, rooted in the paradigm of actor rationality, reveals that the persistence of cotton cultivation stems from its structuring impacts on cereal crops, and from the institutional management framework that keeps producers in a continuous production cycle.

Keywords: *Cotton, poverty, agricultural production, actors' rationality, Korhogo.*

Introduction

Jusqu'à la fin des années 2000, le coton jouait un rôle clé dans l'économie agricole de la Côte d'Ivoire, bien qu'il ne vienne qu'en troisième position parmi les produits agricoles d'exportation, derrière le café et le cacao (T.J Basset, 2002, p 242). La filière représentait en 2001 environ 7% des exportations du pays et générait un chiffre d'affaires en devises de l'ordre de 53 milliards FCFA. Par ailleurs, elle constituait le poumon de l'économie des campagnes du Nord de la Côte d'Ivoire (Diarrassouba et al., 2014). Avant la crise militaro-politique de septembre 2002, le coton employait environ 200 000 producteurs et faisait vivre près de 3,5 millions de personnes. En outre, cette culture a permis le développement des activités industrielles fondées sur l'égrenage du coton-graine, la filature et l'huilerie. Par ces constats, la culture du coton se révèle comme un facteur de développement et de lutte contre la pauvreté en milieu rural (S.Y Koffi, 2013, p8).

Après 30 années de croissance continue, le secteur cotonnier de l’Afrique de l’Ouest a commencé à présenter des signes d’essoufflement à partir des années 2000. Cette crise cotonnière, est le résultat des fluctuations et de la baisse tendancielle des cours internationaux de la fibre, de la faillite économique des États et du reflux des aides à l’agriculture (M. Soumaré et *al.*, 2020, p3). La culture du coton africain, culture pluviale, familiale et récoltée à la main est très différente par rapport à celle pratiquée dans les grands pays producteurs où elle est beaucoup plus intensifiée, de nature capitaliste et souvent irriguée (F. Berti et *al.*, 2006, p273). Comme corollaire, les rendements n’y ont progressé en moyenne que de 44 %, passant de 310 kg, en 1980–1981, à 445 kg de coton fibre par ha en 2004–2005 selon F. Berti, et al (2006, p273), très en deca de la moyenne mondiale qui varie entre 2 à 3 tonnes par hectare (P.M Del Villar et *al.*, 2006, p24). L’augmentation de production de coton constatée au cours des 25 dernières années est davantage à attribuer à l’augmentation des superficies récoltées qu’à celle des rendements. En effet, les superficies récoltées y sont passées de 706 milliers d’hectares en 1980–1981 à un peu plus de 2,5 millions d’hectares en 2004–2005 et ont donc été multipliées plus de 3,5 fois alors que les rendements n’ont été multipliés que par 1,4 passant de 310 kg de coton fibre par hectare (1980–1981) à 445 kg par ha (2004–2005) (F. Berti et *al.*, 2006, p273). La pression sur les ressources, et en particulier sur la terre, notamment dans les zones rurales enclavées et à faible pluviosité, entraîne une décapitalisation écologique (surexploitation des ressources ligneuses et baisse de la biodiversité, fatigue et érosion des sols, etc.) (J.P Pichot & G. Faure, 2008, p4). La faible proportion du coton transformé dans la sous-région, la volatilité et la tendance baissière des prix du coton, la distorsion occasionnée par les subventions des États ou encore l’intoxication des producteurs par les pesticides comme

le soutient M. Ouédraogo et *al.*, (2009, p244) sont autant de griefs portés contre cette filière agricole.

Malgré ces analyses très critiques de la filière cotonnière qui mettent en avant les impacts environnementaux négatifs de la culture et les rémunérations modestes qu'en tirent les agricultures familiales, certains producteurs continuent de produire du coton. Quelles sont les logiques sociales et économiques qui participent à la pérennisation de la culture du coton en Côte d'Ivoire ? Quelle influence les acteurs institutionnels ont-ils dans le développement de cette spéculation agricole ?

Cette étude s'inscrit dans le champ de la sociologie rurale et plus spécifiquement dans le domaine de la sociologie des systèmes de production agricole. Son objectif est d'analyser la manière dont les acteurs sociaux, tels que les agriculteurs, les travailleurs agricoles, les responsables gouvernementaux et les membres de la communauté locale, interagissent et influencent les processus de production agricole.

Ainsi, l'objectif est de souligner les dynamiques sociales actives dans les zones rurales, en mettant en évidence les facteurs sociaux qui influent les méthodes de production, les relations de travail agricole, les disparités sociales, et les implications plus étendues pour la société.

1. Méthodologie

Cet article repose sur une enquête qualitative conduite dans six (6) localités des sous-préfectures de Tioroniaradougou et Guiembé situé dans le département de Korhogo au nord de la Côte d'Ivoire.

Les villages retenus pour les besoins de l'enquête de terrain sont Kaforo, Golokaha et Nambékaha pour la sous-préfecture de Tioroniaradougou et Karakpo, Talléré et Trypoungo pour Guiembé. L'enquête a été conduite entre juillet et août pendant

2022 pendant la période des semis du coton afin de mieux s'imprégner des itinéraires techniques de production et comprendre les dynamiques locales qui influencent et déterminent la production du coton.

L'échantillon était composé de 24 chefs d'exploitation repartis dans les six (6) localités retenues pour la phase d'enquête de terrain en raison de 4 producteurs par localité. Le choix des producteurs s'est fait en étroite collaboration avec les groupements de producteurs de chaque localité.

Le guide d'entretien adressé aux producteurs de coton est structuré autour d'un ensemble de thématiques portant sur l'organisation de la production, la place du coton dans la production agricole, le système de commercialisation, les relations avec les sociétés cotonnières et les acteurs institutionnels en charge de la gestion de la filière.

Les données secondaires ont consisté d'une part à faire une revue documentaire sur l'exploitation cotonnière aussi bien en Côte d'Ivoire que dans la sous-région ouest-africaine, et d'autre part, à procéder à des entretiens. A ce propos, nous avons interviewé le responsable de la Fédération des Producteurs de Coton de Côte d'Ivoire pour faire un état des lieux de la production cotonnière et comprendre les diligences auxquelles les producteurs sont confrontés. Nous avons aussi interviewé les responsables locaux du Conseil Coton Anacarde (CCA) pour comprendre le cadre institutionnel de gestion de la filière coton et les défis liés au prix du coton graine et du suivi-encadrement des producteurs.

A la suite de la phase de collecte de données, les différentes interviews ont été retranscrites manuellement et ont fait l'objet d'une analyse thématique (P. Paillé & A. Mucchielli, 2021, p31).

2. Résultats

La pérennité du système de production à base cotonnier résulte de la dépendance des producteurs à l'égard des intrants spécifiques au coton, conjuguée aux dimensions socio-historiques et symboliques intrinsèques à cette spéculation agricole. Par ailleurs, la pression institutionnelle assure une fonction cruciale en incitant les producteurs à persister dans la production de coton.

2.1 Dépendance économique des producteurs de coton

L'ancrage social, économique et symbolique du système d'exploitation agricole à base cotonnier tient d'une part à son mode d'organisation verticale qui rassure les producteurs quant à la certitude de disposer d'un revenu en fin de campagne. D'autre part, le coton a un effet de levier dans le processus de production des principales cultures vivrières, ressources vitales pour l'alimentation du ménage. En plus, l'accentuation des contraintes foncières qui limitent les possibilités de diversification des exploitations agricoles contribue à la perpétuation de cette culture.

Le coton est jusqu'à présent, dans notre zone d'étude la seule production agricole qui bénéficie d'un encadrement de type vertical depuis la production jusqu'à la commercialisation. Au démarrage de la campagne agricole, les sociétés cotonnières mettent à la disposition des producteurs les intrants notamment, les semences de coton graines, les fertilisants et les produits de traitement en vue de la conduite de leurs exploitations. En cours de production, ils bénéficient de l'encadrement des conseillers agricoles de la société cotonnière qui veillent au respect des itinéraires techniques de production et s'assurent que les plants évoluent dans de bonnes conditions. A la récolte, le coton est racheté dans son entièreté par les compagnies cotonnières. Ce

processus qui va de la production à la commercialisation rassure les producteurs quant à leur capacité à disposer de revenus à la fin de la campagne agricole. En clair, malgré la libéralisation de la filière coton, le mécanisme de gestion qui existait au moment du monopole d'État a été maintenu.

En effet, le modèle d'organisation verticale de filière coton rassure les exploitants quant à la certitude du paiement de la récolte et disposer de ressources financières en fin de campagne ce qui n'est pas le cas des cultures vivrières.

A ce propos un des interviewés souligne ceci : *« Avec le coton au moins, on est certain que le produit sera acheté et qu'on aura un peu d'argent pour faire face à nos besoins. Ce qui n'est pas le cas du maïs ou du riz où parfois le produit reste dans nos mains »*. Un autre de poursuivre : *« l'année dernière, j'ai produit beaucoup de maïs, comme il n'y avait pas d'acheteur et gardé dans le magasin de la coopérative. Malheureusement les insectes ont gâté toute la production que j'ai stockée »*.

Une autre raison évidente de la dépendance des producteurs à la culture du coton, c'est la dépendance aux intrants agricoles, notamment les fertilisants et les produits de traitement, ainsi que les bœufs de culture attelée (BCA). En effet, la faible pluviométrie, la surexploitation des terres ainsi que l'apparition de pathologies diverses qui attaques les cultures obligent les exploitants agricoles à un recours massif aux engrais minéraux et aux produits phytosanitaires pour la conduite des exploitations. Avec donc le renchérissement des intrants agricoles au fil des années, les producteurs sont obligés de produire du coton avec la certitude qu'en retour ils pourront utiliser, même si cela n'est pas conseillé, une partie des intrants destinés à la culture du coton pour produire le riz et le maïs qui assure la sécurité alimentaire du ménage. Comme l'affirme un des producteurs rencontrés : *« Il faut environ 4 sacs de NPK (Azote, Phosphore, Potassium) et 2 sacs d'urée pour fertiliser une parcelle de maïs pour être assuré d'avoir un bon rendement.*

Mais, le coût s'évalue à l'hectare à pas moins de 200 000 FCFA. Pour nous qui avons une famille nombreuse et qui devons produire de grandes parcelles, sans le coton, c'est la famine assurée ». Pour poursuivre, un autre producteur affirme ceci : « Même les bœufs que nous utilisons pour le labour sont fournis grâce au coton ». Les exploitants agricoles de notre zone d'étude sont plus la plupart dans englués dans un système d'enfermement qui les oblige à produire du coton pour faire face aux besoins nutritionnels du ménage.

Une autre raison qui oblige certains exploitants agricoles à continuer de produire du coton, c'est la forte pression foncière qui limite les possibilités de diversification des cultures. La croissance démographique dans un contexte d'économie du sol contribue à une forte compétition sur la ressource foncière. Comme souligne un producteur : « Les propriétaires terriens peuvent se permettre de conduire des cultures pérennes, ce qui n'est pas notre cas. Chaque année nous devons demander un peu de terre pour conduire nos cultures. Vu que la parcelle ne nous appartient pas, nous nous contentons de produire du coton et du vivrier ». Un autre de soutenir : « *Nous aurions bien voulu produire de l'anacarde, mais vu que la terre sur laquelle ne nous appartient pas nous ne sommes pas en mesure conduire des cultures pérennes* ».

En somme, les contraintes foncières conjuguées aux faibles revenus de certains exploitants agricoles les oblige à être à la remorque de la culture du coton.

2.2. Déterminants socio-historiques et aspects symboliques de la production cotonnière dans le nord ivoirien

Dans une perspective socio-historique, le coton revêt une force symbolique en termes de reconnaissance sociale et d'intégration. Le coton était jusqu'à une période très récente, la principale culture de rente dans notre zone d'étude. il était le principal étalon économique qui permettait aux producteurs de faire face

aux besoins de consommation courante et de planifier les investissements économiques du ménage.

En effet, les principales initiatives étaient adossées aux revenus annuels que procuraient la vente du coton graine. En plus, l'économie cotonnière apparaissait comme le principal secteur pourvoyeur d'emplois du bassin cotonnier. Comme l'affirme un des producteurs de coton interviewé : « c'est le coton qui nous a permis de scolariser nos enfants et d'avoir de grands cadres dans notre localité »

Par-delà cette dimension économique, le coton assure la reconnaissance sociale vis-à-vis de la communauté. Les producteurs de coton étaient reconnus pour leur bravoure et leur abnégation au travail. Qui plus est, les meilleurs producteurs de coton étaient récompensés au niveau national. Chaque producteur aspirait donc à ce prix ce qui assurément a conduit à l'extensification des exploitations de coton et à maintenir une compétition de fait entre exploitants. Les statuts sociaux associés à la culture du coton sont la prospérité économique et le courage.

Par ailleurs, la production de coton permet aussi de consolider les liens communautaires et assure la participation aux réseaux associatifs. Dans un système d'exploitation agricole de type familial, où les techniques de production demeurent rudimentaires, la consolidation des liens communautaires et associatifs constituent les clés pour garantir la productivité de l'exploitation. Les exploitations familiales s'appuient sur un système complexe de transactions sociales qui renvoient à des droits et obligations mutuels entre chaque membre de la famille et le reste du groupe. L'entretien et l'investissement dans ces réseaux assis sur des valeurs de solidarité et d'entraide, constituent un élément important de la stratégie des ménages, car ils peuvent offrir un filet de sécurité de premier plan en cas de crise.

Toute la chaîne d'exploitation requiert de la main d'œuvre, accessible uniquement par le biais de l'appartenance aux réseaux d'entraide. Il y a une sorte de continuum entre la sociabilité communautaire et les réseaux professionnels tissés autour de la pratique du coton. La production du coton a fortement contribué à la mise en place d'un vaste réseau coopératif dans le nord de la Côte d'Ivoire et au renforcement de capacités des producteurs sur les systèmes d'exploitation agricoles. Par-delà les missions socio-professionnelles assignées aux coopératives de coton, elles constituent également des cadres d'échanges et de prise de décisions sociocommunautaires et même politiques. La perpétuation de la pratique cotonnière s'explique par son enracinement dans les dynamiques de sociabilité caractéristiques de notre contexte d'étude, ainsi que par les systèmes socio-symboliques qu'elle incarne.

2.3. La pression institutionnelle et la dépendance des producteurs au coton

Les producteurs de coton font face à une pression institutionnelle à un double niveau. D'une part, les agriculteurs sont encouragés à produire grâce à des stratégies d'incitation mises en place par l'État, et d'autre part, ils se retrouvent dans un cercle de dépendance autoentretenu par les sociétés cotonnières en raison de la faible rentabilité de la filière pour les chefs d'exploitation.

La chaîne de production du coton était jusqu'à la privatisation de la filière en 1998, organisée de manière verticale et autogérée par une société cotonnière parapublique qui avait en charge la gestion de tous les segments de la filière. En effet, la Compagnie Ivoirienne du Développement des Textiles (CIDT), détentrice du monopole de la filière jusqu'alors, assurait le conseil agricole, l'approvisionnement en intrants, l'achat et le transport du coton-graine, la commercialisation de la fibre et du coton-graine ainsi que la création et l'entretien des pistes rurales.

La volonté de l'État de faire de la filière coton le moteur de l'économie de la zone nord du pays a toujours prévalu malgré la privatisation de la filière. L'objectif de la subvention des intrants est de préserver un secteur cotonnier national en décourageant le retrait, voire l'abandon des producteurs confrontés à la diminution des cours mondiaux, à la faiblesse des rendements et à l'augmentation des coûts des intrants agricoles.

Le gouvernement ivoirien a mis en place plusieurs politiques pour soutenir la production de coton par les paysans. Il fournit des subventions agricoles pour aider les paysans à accéder aux semences de qualité et aux intrants agricoles. Par ailleurs, le gouvernement propose des crédits agricoles à des taux d'intérêt préférentiels dans le but d'encourager les agriculteurs à maintenir la production de coton.

Le gouvernement encourage également la formation agricole et la diffusion de bonnes pratiques agricoles pour améliorer la productivité et la durabilité de la production de coton.

Cette logique de maintien d'un bassin cotonnier a aussi survécu à la privatisation quoique par des stratégies différentes. Les sociétés cotonnières privées qui ont pris le relais de l'État dans la gestion de la filière ont continué à assumer les charges traditionnelles qui étaient dévolues à la CIDT.

Malgré la privatisation de la filière ce système de gestion verticale prévaut encore aujourd'hui avec les sociétés cotonnières qui sont à tous les segments.

La caractéristique définissant la filière intégrée est la relation à chaîne unique entre les producteurs et une société cotonnière de monopole pratiquant une intégration verticale des diverses fonctions liées à la production, au traitement et à l'exportation du coton. L'intégration verticale facilite la tâche de fourniture de crédit pour les intrants, et encourage les investissements pour la recherche et les services de vulgarisation nécessaires pour favoriser les pratiques de culture intensive et les rendements enlevés.

Cette structure organisationnelle en apparence bénéfique pour garantir la production représente en réalité un système contraignant, forçant les producteurs à persévérer dans la culture du coton malgré les maigres revenus qu'ils en tirent. Les rendements modestes et les prix parfois peu rémunérateurs maintiennent les producteurs dans une condition de dépendance. Les arriérés qui s'accumulent au fil des années contraignent ces producteurs à maintenir leur production de coton. L'un d'eux exprime cette réalité en déclarant : « En raison des impayés, nous sommes obligés de continuer à produire du coton pour ne pas subir les sanctions des sociétés cotonnières ». Un autre producteur sur la même question s'exprime ainsi : « Si tu refuses de produire du coton, tu dois rembourser sur tes propres revenus les impayés des campagnes précédentes. Au fil des ans, nous avons donc créé une dépendance au coton ». En effet, ce qui ressort de ces propos, c'est que le changement climatique et l'apparition de différentes pathologies qui s'attaquent aux plants de coton au fil des années affectent fortement la productivité des exploitations ce qui enferme les producteurs dans un cycle d'endettement permanent de la filière participe

En somme, l'appui institutionnel de l'État qui se traduit pas la subvention aux intrants ainsi que la perpétuation de la gestion verticale de la filière coton par les sociétés cotonnière constituent autant de mécanismes mis en place en vue de maintenir les producteurs dans un système de dépendance.

3. Discussion

Les résultats de l'enquête sur le terrain mettent en évidence trois conclusions principales illustrant la forte dépendance des agriculteurs de notre zone d'étude à l'égard de la culture du coton. Il s'agit d'une part des logiques de production qui obligent les exploitants agricoles à produire du coton en vue de profiter des intrants fournis par les sociétés cotonnières, de la

dimension symbolique et sociale qui se traduit par la reconnaissance sociale et la consolidation des liens communautaires et enfin du cadre institutionnel qui fait de la culture du coton un véritable schème d'enfermement.

Le lien entre la production de coton et les autres céréales rejoint les travaux rejoins les conclusions des travaux de J.Z Sibiri (2006, p.17) et est conforté par ceux de R.Ndjouenkeu (2010, p.6) à partir de ses travaux conduits au Cameroun. Effectivement, il avance que la croissance du maïs et du niébé dans les zones cotonnières reflète les dynamiques agricoles qui tirent parti du soutien technique et logistique fourni par les structures de développement du coton et les organismes affiliés. Il affirme également que l'augmentation de la production céréalière est liée à la production de coton. Au terme de son analyse, il omet d'aborder la logique productive des cultivateurs de coton, laquelle s'articule autour d'une stratégie visant à obtenir les intrants nécessaires pour diversifier leurs cultures. Quant à C. Gaborel, (2005, p.1), il met plutôt l'accent sur la paupérisation des producteurs de coton en raison du renchérissement du prix des intrants agricoles, notamment l'engrais minéral. Il souligne à ce propos qu'en 2000, il fallait deux fois plus de coton pour rembourser les intrants qu'en 1980. Comme conséquence, les paysans apportent moins d'engrais aux cultures ce qui assurément les enlise dans le cycle du surendettement vis-à-vis des producteurs de coton et contribuent au cycle d'enfermement.

Par-delà ces résultats, ce qui transparait, c'est la précarisation des niveaux de vie et la perpétuation du cycle de pauvreté au niveau des communautés productrices de coton. Cette position rejoint les travaux (J. Delarue et *al.*, 2009, p.7) conduite à Sikasso, la principale région productrice de coton au Mali. En effet, une sorte de dissonance est apparue entre la prospérité relative perçue des zones cotonnières, et les résultats des études quantitatives de la pauvreté de l'Enquête Malienne sur

l'Évaluation de la Pauvreté (EMEP), 2001. Cette enquête conduite au niveau national a révélé qu'alors que Sikasso est la ville la plus grande région productrice de coton, elle est paradoxalement l'une des plus pauvres du pays. Cette position reprise par la Banque Mondiale conforte nos résultats qui soutiennent que le coton génère très peu de profits, notamment pour les plus petits producteurs. Le fait que les producteurs continuent à produire du coton serait lié aux avantages indirects à faire partie du « club coton » : accès au crédit, aux intrants, au conseil, à la formation...

Ces résultats sont contraires à la position de (Mesplé-Somps et al., 2008) qui soutiennent que la production cotonnière en Afrique occidentale est l'une des rares histoires à succès de la coopération française au développement. Ils en veulent pour preuve les externalités positives de la culture du coton qui contribuent à l'organisation des communautés villageoises en matière d'investissements locaux. Cette perception des effets positifs du coton sur les conditions de vie des producteurs est reprise par H.Sery. Zagbaï (2006, p.22) qui met en avant les effets positifs du coton sur les communautés locales. Il soutient que le coton contribue au progrès et au savoir-faire local en termes d'ouverture d'esprit de l'amélioration du niveau des connaissances et des compétences. Il conclut que la culture du coton contribue au progrès mécanique et participe à la création des emplois locaux. Ainsi, comme le soutient A.E Aïwa (20015, p 253) dans une étude conduite dans la zone cotonnière de Korhogo, il soutient qu'alors qu'en pays Sénoufo l'habitat en case ronde et en toiture en paille laisse désormais place à des maisons construites en fibrociments avec les toitures sont de plus en plus en tôles ondulées.

Au niveau institutionnel, nos résultats rejoignent les propos de J.C Devèze (2004, p159) qui soutient que le développement des filières agricoles, notamment le coton, est éminemment politique.

À la lumière de ces constatations, l'enjeu prédominant soulevé par cette étude concerne l'avenir de cette agriculture du sud. Elle se caractérise par des exploitations de type familial opérant sur de petites superficies, et doit, sur le plan géostratégique, faire face aux conglomérats internationaux tout en développant une résilience face au changement climatique. En définitive, les défis fondamentaux auxquels fait face l'agriculture des pays africains résident dans la structuration des diverses filières, l'amélioration pérenne de la productivité et la réalisation de la souveraineté alimentaire, le tout dans un contexte de changement climatique qui accentue l'incertitude.

Conclusion

Cet article s'est proposé d'analyser les logiques qui justifient l'ancrage socio-économique et symbolique de la culture du coton dans les zones de production alors qu'elle est perçue comme appauvrissante et associée à des conséquences dommageables sur l'environnement. La méthodologie de collecte de données a préalablement impliqué une revue documentaire visant à établir l'état actuel des connaissances sur l'exploitation cotonnière en Afrique sub-saharienne, avec une focalisation particulière sur la situation en Côte d'Ivoire. Les données primaires ont été acquises au moyen d'entretiens individuels menés auprès des producteurs de coton. Cette étude met en évidence la dépendance structurelle des exploitants agricoles de la zone d'enquête à l'égard de la culture du coton. Cette dépendance résulte, d'une part, des impératifs de financement d'autres activités agricoles, indispensables à la sécurité alimentaire du ménage et, d'autre part, des mécanismes institutionnels soutenus tant par l'État que par les sociétés cotonnières en vue de maintenir un bassin de production cotonnier en Côte d'Ivoire. En filigrane donc de cette situation de dépendance, ce qui est mis en aiguillon, c'est la pertinence

des choix de politiques agricoles dans les états du Sud et la capacité de résilience des agriculteurs dans un contexte mondial marqué par les défis écologiques.

Références bibliographiques

Aiwa, A. E. (2015). L'impact de la culture du coton sur le développement socio-économique: étude de cas de la région de Korhogo, au nord de la cote d'ivoire. *European Scientific Journal*, 11(31). p.253-271

Bassett, T. J. (2002). *Le coton des paysans: une révolution agricole (Côte d'Ivoire 1880-1999)*. IRD Editions, 353p.

Berti, F., Hofst, J. L., Zagbaï, H. S., & Lebailly, P. (2006). Le coton dans le monde, place du coton africain et principaux enjeux. *Biotechnologie, agronomie, société et environnement*, 10(4). p. 272-280

Delarue, J., Mesplé-Somps, S., Naudet, J. D., & Robilliard, A. S. (2009). Le paradoxe de Sikasso: coton et pauvreté au Mali. Document de travail DT/2009-09. AFD, IRD, unité DIAL, p.28

del Villar, P. M., Alvez, L. R., & Keita, M. S. (2006). Facteurs de performance et de compétitivité des exploitations cotonnières au Brésil, aux États-Unis et au Mali. *Cahiers Agricultures*, 15(1), p.23-34.

Devèze, J. C. (2004). Les agricultures familiales africaines entre survie et mutations. *Afrique contemporaine*, 210(2), p.157-170.

Diarrassouba, N., Silue, S., Fofana, J. I., Dago, N. G., Kouame, M. N., & Koffi, E. K. (2014). Caractérisation et évaluation des vivriers dans un système d'exploitation agricole à base de coton dans le département de Sinématiali-Côte d'Ivoire. *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, 8(4), p.1656-1668.

Gaborel, C., Crétenet, M., & Guibert, H. (2005). La fertilisation du cotonnier en Afrique sub-saharienne, p.2

KOFFI, S. Y. (2013). Libéralisation de la filière coton en Côte d'Ivoire quinze ans après: empreinte spatiale et organisationnelle. *Cinq Continents*, 3(7), p.5-17.

Mesplé-Somps, S., IRD, D., Robilliard, P. A. S., & Gräb, P. J. (2008). Coton et pauvreté en Afrique de l'Ouest: analyse comparée des conditions de vie des ménages au Mali et au Burkina Faso. Paris: Développement, Institutions, et Analyses de Long Terme (DIAL), p.84

Ndjouenkeu, R., Nzossie, E. J. F., Kouebou, C., Njomaha, C., Grembombo, A. I., & Oudanan, K. M. (2010). Le maïs et le niébé dans la sécurité alimentaire urbaine des savanes d'Afrique centrale. In ISDA 2010 Cirad-Inra-SupAgro, p.17

Ouédraogo, M., Tankoano, A., Ouédraogo, T. Z., & Guissou, I. P. (2009). Étude des facteurs de risques d'intoxications chez les utilisateurs de pesticides dans la région cotonnière de Fada N'Gourma au Burkina Faso. *Environnement, Risques & Santé*, 8(4), 343-347.

Paillé, P., & Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales-5e éd.* Armand Colin, p.483

Soumaré, M., Havard, M., & Bachelier, B. (2020). Le coton en Afrique de l'Ouest et du Centre: de la révolution agricole à la transition agro-écologique, p.1-8

Zagbaï, H. S., Berti, F., & Lebailly, P. (2006). Impact de la dynamique cotonnière sur le développement rural. Etude de cas de la région de Korhogo, au Nord et au Centre de la Côte d'Ivoire. *Biotechnologie, agronomie, société et environnement*, 10(4), p.32